

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

47909

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 15.41 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HOUSSNI ABD ELLAH

Date de naissance : 1/1/1949

Adresse : HAY AL YASSINE RUE 854 N 11
EL JELIAJA AGADIR

Tél. : 0670120873 Total des frais engagés : 462 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01 OCT. 2020

Nom et prénom du malade : INE HUA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : INE HUA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : INE HUA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 10/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2021	C2	200,00	200,00	Docteur RAKMI Abdellatif Médecin Néphrologue Centre d'Arbousier Dcheira Tunisie 1000 Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TITRA 304, AV. Hassan II Lot. Aboutâa DCHEIRA - EL JIHADIA Tél: 05 28 83 87 61	10/1/2020	262,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

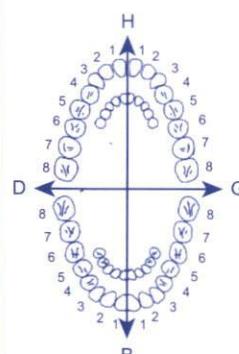
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

مركز أمراض الكلي و تصفية الدم الأندلس

Centre des Maladies Rénales et Hémodialyse AL ANDALOUS



Dr. RAKMI Abderrahim
Néphrologue - Hémodialyse

الدكتور راكمي عبد الرحيم
أخصائي في أمراض الكلي

Docteur RAKMI Abderrahim
Néphrologue
Rue 453 N°12 Hay Azouhour Dchela
Jihadia Mellouli Mellouli 2020
01 OCT. 2020

M. Housni

Abdalleh

110,10 x 2

01 OCT. 2020

SV

- Cacit 1000 uD. - Seel

à prendre par j

rh 30 mois

20,90 x 2

- Vitam. → D 2000 uD.

SV

Docteur RAKMI Abderrahim
Néphrologue
Rue 453 N°12 Hay Azouhour Dchela
Jihadia Mellouli Mellouli 2020

1. Moi

262,10

PHARMACIE THERAPEUTIQUE
DCHLA HASSAN II
Tél: 05 23 83 87 61
El JADIDA

فيلا رقم 12 زنقة 354 حي الزهور - دشيرة الجهادية - إنذكان - أيت ملول

Rue 354 N°12 - Hay Azouhour - Dcheira - El Jihadia - Inezgane - Aït Melloul

Tél : +212 528 33 66 66 - GSM : +212 619 804 452 - E-mail : alandalous.dialyse1@gmail.com

Patente : 49767193 - IF : 18814825 - ICE : 0017876783000066



6 118001 040070

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 110 DH 10

UTILISATEUR

CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI,

granulés effervescents pour solution buvable en sachet

Carbonate de calcium/cholécalciférol

... attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
3. Comment prendre CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

CACIT VITAMINE D3 contient deux substances actives, le carbonate de calcium et le cholécalciférol (vitamine D).

Ce médicament est utilisé chez les personnes âgées pour le traitement des carences en calcium et en vitamine D. Il est également utilisé en association avec des traitements de l'ostéoporose chez les patients carencés ou à haut risque de carence en vitamine D et en calcium.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CACIT VITAMINE

D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?

Ne prenez jamais CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet :

- si vous êtes allergique aux substances actives, au soja ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6,
- si vous avez une maladie et/ou pathologie ayant entraîné des taux élevés de calcium dans vos urines (hypercalciurie) ou dans votre sang (hypercalcémie),
- si vous avez des calculs rénaux,
- si vous avez des taux élevés de vitamine D dans le sang (hypervitaminose D).

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CACIT VITAMINE D3 :

- si votre fonction rénale est altérée ou si vous êtes sujet à la formation de calculs rénaux. Si vos reins ne fonctionnent pas correctement, votre traitement devra être étroitement surveillé afin de s'assurer que le calcium ne s'accumule pas dans votre sang,
- si vous avez une sarcopose (une maladie inflammatoire d'origine non identifiée qui se caractérise par la formation de grosses lésions dans les tissus),
- si vous êtes un patient immobilisé atteint d'ostéoporose.

Si vous êtes sous traitement prolongé, il est possible que votre médecin veuille vérifier, de temps en temps, le taux de

6 118001 040070

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 110 DH 10

UTILISATEUR

CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI,

granulés effervescents pour solution buvable en sachet

Carbonate de calcium/cholécalciférol

... attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
3. Comment prendre CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

CACIT VITAMINE D3 contient deux substances actives, le carbonate de calcium et le cholécalciférol (vitamine D).

Ce médicament est utilisé chez les personnes âgées pour le traitement des carences en calcium et en vitamine D. Il est également utilisé en association avec des traitements de l'ostéoporose chez les patients carencés ou à haut risque de carence en vitamine D et en calcium.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CACIT VITAMINE

D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet ?

Ne prenez jamais CACIT VITAMINE D3 1000 mg/880 UI, granulés effervescents pour solution buvable en sachet :

- si vous êtes allergique aux substances actives, au soja ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6,
- si vous avez une maladie et/ou pathologie ayant entraîné des taux élevés de calcium dans vos urines (hypercalciurie) ou dans votre sang (hypercalcémie),
- si vous avez des calculs rénaux,
- si vous avez des taux élevés de vitamine D dans le sang (hypervitaminose D).

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CACIT VITAMINE D3 :

- si votre fonction rénale est altérée ou si vous êtes sujet à la formation de calculs rénaux. Si vos reins ne fonctionnent pas correctement, votre traitement devra être étroitement surveillé afin de s'assurer que le calcium ne s'accumule pas dans votre sang,
- si vous avez une sarcopose (une maladie inflammatoire d'origine non identifiée qui se caractérise par la formation de grosses lésions dans les tissus),
- si vous êtes un patient immobilisé atteint d'ostéoporose.

Si vous êtes sous traitement prolongé, il est possible que votre médecin veuille vérifier, de temps en temps, le taux de



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Solutio... injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**COMPOSITION**

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI

Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s.
pour 1 ampoule.**FORME PHARMACEUTIQUE**

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE**DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT**

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle

92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA LIVRON

26250 LIVRON - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalciurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasie calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.**MISES EN GARDE SPECIALES**

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI**EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.****INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS****AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.****GROSSESSE - ALLAITEMENT**

En cas de besoin, ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement. Il convient, cependant, de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?**POSOLOGIE**

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin.

Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :*Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.**Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.**Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.**Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{ème} ou 7^{ème} mois de grossesse.**Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.**En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.***Traitement de la carence en vitamine D :**

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRÉCISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

N.®

Solutio... injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI

Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s.
pour 1 ampoule.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle

92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA LIVRON

26250 LIVRON - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalciurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasie calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

En cas de besoin, ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement. Il convient, cependant, de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin.

Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{ème} ou 7^{ème} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitement de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRÉCISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.



01 OCT. 2020

N° 001457

Date : 01 OCT. 2020

NOTE D'HONORAIRE

Le Patient :

M² Housni AB DALLAH

ACTE	HONORAIRE
Consultation Spécialisée	200,00
Echographie	/
Séance d'hémodialyse	/
Pose de Cathéter	/
TOTAL	200,00

Arrêter la présente note d'honoraire à la somme :

Dr. RAKMI Abderrahim
Médecin Néphrologue
Centre des Maladies Rénale et Hémodialyse AL ANDALOUS
Rue 354 N°12 - Hay Azouhour - Dcheira Jihadia - Inezgane - Ait Melloul
05 28 33 66 66 06 19 80 44 52 alandalous.dialyse1@gmail.com
Patente : 49730045 - IF: 18720100 - ICE : 0017876783000066



INPE 021076435



Dr. RAKMI Abderrahim
Néphrologue - Hémodialyse

الدكتور راكمي عبد الرحيم
أخصائي في أمراض الكلى

Compte Rendu D'échographie rénale

Nom et Prénom Housni Abdellah

01 OCT. 2020

HTA DT2 AVCH

Rein droit	Taille normale Assez bonne différentiation cortico- médullaire et cortico-sinusale. Cortex hyperéchogène Pas de Dilatation pyélo-calicielle. Pas de calcul visible. .
Rein Gauche	Taille normale Assez bonne différentiation cortico- médullaire et cortico-sinusale. Cortex hyperéchogène Pas de Dilatation pyélo-calicielle. Pas de calcul visible.
Vessie	Vide d'échos. Paroi fine Pas de résidu post mictionnel.
Prostate	De structure normale
Conclusion	ECHOGRAPHIE RENALE en faveur d'une néphropathie chronique débitante

Dr. RAKMI Abderrahim
Néphrologue - Hémodialyse
Centre des Maladies Rénale et Hémodialyse AL ANDALOUS
Tél : +212 528 33 66 66 - GSM : +212 619 804 452 - E-mail : alandalous.dialyse1@gmail.com
Patente : 49767193 - IF : 18814825 - ICE : 001787678300006



INPE 021076435



